

MONS & VOUS

Le magazine municipal de Mons en Barœul



Un parvis Montaigne mieux sécurisé

Rénovation urbaine

L'ANRU 2 sème, les réalisations poussent p. 6-7

Travaux

Le stade Félix Peltier s'éveille p. 8-9

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE ! —————>



monsensbaroeul.fr

VOUS ÊTES BIEN À
MONS
EN BAROEUL

SOMMAIRE

4>5

RETOUR EN IMAGES

Ce qui s'est passé
à Mons en Barœul

6>7

RÉNOVATION URBAINE

L'ANRU2 sème,
les réalisations poussent

8>9

TRAVAUX

Le stade Félix Peltier s'éveille

10

ÉCONOMIE

"À l'occasion" réinvente le café
de quartier

11

VIE SCOLAIRE

À l'écoute des besoins
des élèves

12

SOCIAL

Quatre infos sur le portage
de repas

13

AÎNÉS

Mois bleu : de la danse pour petits
et grands

14

PRÉVENTION

Délinquance : comment la Ville
contribue à remettre sur les rails

15

VIVRE À MONS

Télévision et téléphonie : fin des
anciennes technologies

16

SPORT

Faire renaître la passion
du ping-pong chez les jeunes

17

BRÈVES

Ce qu'il ne faut pas rater

18

TRIBUNES

Parole aux élus

19

AGENDA

Les sorties
à Mons en Barœul

LA PHOTO DU MOIS

PLEIN LES YEUX SUR LA FAÇADE DU FORT



Mons & Vous, magazine municipal de la Ville de Mons en Barœul (27 avenue Robert Schuman 59370 Mons en Barœul tél. 03 20 61 78 90 / mairie@ville-mons-en-baroeul.fr) édité à 8500 exemplaires par la Ville de Mons en Barœul
Direction de la publication : Diana Da Conceição // **Rédaction, photos et mise en page** : service communication
Impression : Imprimerie Monsoise // dépôt légal 2026 // ISSN 1633-8111.
Toute reproduction totale ou partielle ne peut se faire sans l'accord exprès de la rédaction.

ÉDITO

CHÈRE MONSOISE, CHER MONSOIS,

Ville vivante, Mons l'est assurément ! De la reprise des activités proposées aux familles, aux sportifs et à la jeunesse, aux toutes récentes *Foulées Monsoises*, des journées du patrimoine à la très prochaine *Semaine cultures du monde*, notre ville bruisse de rencontres, d'initiatives et de projets.

Tout cela ne serait bien sûr pas possible sans le formidable tissu associatif : formidable par sa diversité comme par son dynamisme ainsi qu'en a témoigné la belle mobilisation lors la fête des associations début septembre.

Notre ville se transforme : l'achèvement du parvis devant l'école Montaigne, la rénovation de la place Bourgogne que nous inaugurons dans les prochaines semaines (le 12 novembre), le stade Félix Peltier magnifiquement remis à neuf qui accueille de nouveau écoliers, footballeurs et coureurs, les créations de pistes cyclables avenue Robert Schuman qui permettront de sécuriser la traversée de notre commune par les cyclistes... De nombreux chantiers aboutissent, d'autres se poursuivent comme à l'arrière de l'Europe.

Des travaux pas toujours faciles à comprendre dans leur nature ou leur temporalité. D'où la nécessité de dialoguer, dialoguer encore, comme nous vous l'avons proposé tout au long du mois de septembre avec les *Samedis de la rénovation urbaine* puis désormais avec les rendez-vous chaque jeudi matin au Lien. Des temps d'échanges et de dialogues nécessaires pour écouter, expliquer, rassurer et se projeter ensemble dans notre ville de demain.

Ainsi que l'ensemble de la majorité municipale, je suis très attachée à cette démarche de proximité. Avec les partenaires et toutes les forces vives de Mons en Barœul, avec les habitants, et bien sûr la jeunesse, se parler et d'abord écouter, s'écouter, est pour nous la condition essentielle pour faire avancer notre commune.

Fidèlement,



Diana Da Conceição
Maire de Mons en Barœul
Vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille



En septembre, élus et services ont accueilli les habitants pour répondre à leurs questions sur les travaux opérés dans la ville.



01



02

01 Fête du sport et des associations | 12 septembre. Une cinquantaine d'associations ont animé la Fête du sport et des associations organisée à l'éco-parc du Barœul. L'objectif ? Présenter leurs activités et donner envie aux participants de les rejoindre. ■

02 Rentrée scolaire | 1^{er} septembre. Tous les enfants des écoles primaires faisaient leur rentrée. Diana Da Conceição et Isabelle Delille l'ont faite avec les écoliers des écoles Provinces et Lamartine. ■

03 Commémoration de la Libération de la ville | 2 septembre. La maire Diana Da Conceição, le président des ACPG-CATM-TOE Claude Géry, élus et habitants ont rendu hommage à tous ceux qui se sont battus pour la liberté. ■

04 Mons Clean Up Day | 19 septembre. Equipés de tenues, sacs et pinces, des habitants ont parcouru les différents secteurs de ramassage des déchets proposés le temps d'une matinée. ■



03



04



05

05 Ouverture de la saison culturelle | 20 septembre. Habitants, curieux, bricoleurs, artistes en herbe ou fans des années 80 ont célébré l'ouverture de la saison culturelle et son programme varié. ■

06 Trophées des sportifs | 7 octobre. 10 sportifs et 2 équipes ont été récompensés lors de cette 4^e édition pour leurs résultats et leur progression. ■

07 Nuits des bibliothèques | 3 octobre. Lectures, danses, musique, concert, chants... les participants ont voyagé de la Grèce à l'Andalousie, du Maghreb au Proche-Orient, le temps d'une soirée à la bibliothèque dans le cadre des Nuits des bibliothèques. ■



06



07

L'ANRU 2 SÈME, LES RÉALISATIONS POUSSENT

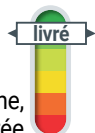
Le quartier du Nouveau Mons change de visage. Les travaux du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine ou NPNRU (ANRU 2) se déploient et les réalisations poussent à vue d'œil. Point de situation.

■ PARVIS MONTAIGNE

Dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation urbaine, le secteur Bourgogne change de visage à vue d'œil. La rentrée a été marquée par l'ouverture du nouveau parvis du groupe scolaire Montaigne. Les parents peuvent désormais amener leurs enfants à l'entrée de l'école par cet espace neuf et sécurisé qui offre une véritable ouverture vers les plaines du Fort. En fin d'année 2026, il accueillera des plantations, sources de fraîcheur en été. Dans le même temps, la nouvelle voie entre les rues du Béarn et Lucie Aubrac ainsi que les zones de stationnement prévues dans le projet, s'achèveront.

S'ensuivront des travaux de reprise sur les rues de Provence et d'Auvergne. Ils feront l'objet de communications, notamment via les fiches info chantier distribuées aux riverains ainsi que sur le site internet.■

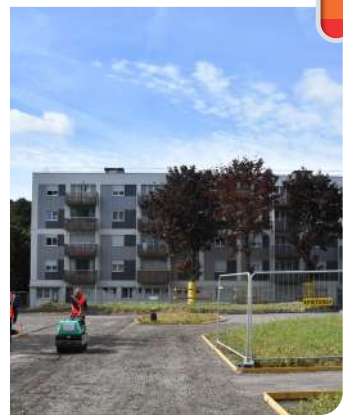
Plus d'information sur :
www.ville-renouvelee.fr/actualites/nouveaumons-bourgogne



■ PLACE DE BOURGOGNE

Autre réalisation qui s'achève dans ce même secteur : le réaménagement complet de la place de Bourgogne. Ces travaux permettront d'améliorer le cadre de vie des habitants avec un parc au cœur de l'espace d'habitations. Il comprendra des plantations et une aire de jeu. Un cheminement permettra aux personnes porteuses de handicap d'y accéder facilement. Côté Provence, des escaliers permettront de rejoindre le niveau de la rue. Les travaux seront livrés d'ici la fin de l'année 2026.■

Plus d'information sur :
www.ville-renouvelee.fr/actualites/nouveaumons-bourgogne



■ UN CENTRE D'EXPÉRIMENTATION



Sur les anciennes fondations de l'immeuble Brune récemment déconstruit, un véritable centre d'expérimentation a pris place pour les chantiers du nord de Mons en Barœul. Il a pu contenir jusqu'à 10 000 m³ de matières excavées comme du béton ou de la terre qui ont été recyclées dans

les différents chantiers. Par exemple, de la terre végétalisée extraite lors du chantier dans les plaines Fort a pu être réutilisée pour celui de la place de Bourgogne. Cela permet de réduire le déplacement des véhicules et d'économiser la matière. C'est aussi une zone test des différents matériaux : pavés, bordures... Une planche d'essai permet d'installer des matériaux pour se projeter sur le rendu des matériaux avant installation. ■

■ ARRIÈRES DE L'EUROPE

Aux arrières de l'Europe, les parcs et aménagements paysagers prévus ont bien poussé. Face à la salle Renaissance, on entrevoit déjà les zones de cheminement, le parc et ses bancs ainsi que les zones de stationnement. À terme, le parc central de 4 800 m² reliera du nord au sud la résidence de l'Europe à la salle Renaissance et aux abords de la rue Lacordaire. Il constituera un véritable îlot de fraîcheur en lieu et place de ce qui constituait jusqu'alors une gigantesque nappe de bitume. La zone devant la salle Renaissance libérée, les travaux recommenceront cette fois, du côté opposé, rue du Maréchal Lyautey.■

Plus d'information dans le magazine Transition en ligne sur :
bit.ly/4actvbl



GARDER LE LIEN DURANT LES TRAVAUX

Samedi 12 septembre, certains Monsois attendaient bien avant l'heure, l'ouverture des portes du Lien. L'annonce des rendez-vous des **Samedis de la rénovation urbaine** durant trois samedis consécutifs était une réponse à leurs préoccupations. Une expérience de dialogue où chacun a pu poser directement ses questions sur les travaux en cours dans la ville. Face aux inquiétudes de ce couple de Monsois habitant la résidence de l'Europe, Antoine Schoos, adjoint à la rénovation urbaine et au cadre de vie détaillait le chantier Vélo Plus. Objectifs, planning, travaux concomitants avec ceux du parking... constituaient un échange construit et rassurant. Des interrogations, cet autre couple résidant rue d'Alsace en avait et souhaitait connaître l'ampleur des travaux entrepris dans les écoles Provinces et Lamartine dans le cadre du second programme de Rénovation Urbaine. À l'appui d'un plan, Francis Bossut explicitait les objectifs de confort, de développement durable et de sécurité qui font tout l'enjeu de ce chantier.

Autre décor, autre moment : le 1^{er} septembre, jour de la rentrée, la maire Diana Da Conceição et ses adjoints se trouvaient sur le parvis des écoles De Gaulle et Montaigne fraîchement achevé. Là encore, l'objectif était de pouvoir accueillir les Monsois et répondre à leurs inquiétudes ou leurs interrogations sur ce secteur en pleine mutation. Deux exemples d'initiatives marquantes de temps ouverts qui ont permis de laisser s'exprimer les Monsois et mieux s'approprier les projets qui font bouger et améliorent le cadre de vie. ■



Les samedis de la rénovation urbaine et le café chantier étaient deux temps marquants de dialogue avec les habitants sur les chantiers en cours.



3 QUESTIONS À ANTOINE SCHOOS

ADJOINT À LA MAIRE CHARGÉ DE LA RÉNOVATION URBAINE ET DU CADRE DE VIE

QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

Depuis mars, ma délégation consiste à accompagner la transformation du Nouveau Mons dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine et à suivre le Plan de Sauvegarde de la Résidence de l'Europe. Au titre du cadre de vie, ma mission comporte également la gestion des voiries, réseaux, espaces publics, notamment leur propreté.

QUELS SONT LES GRANDS TEMPS DE CHANTIERS À VENIR ?

Les Monsois vont bientôt pouvoir profiter d'espaces publics rénovés. La place de Bourgogne, le parvis des écoles De Gaulle et Montaigne et les aménagements des plaines du Fort seront inaugurés le 12 novembre. Derrière ces temps d'inauguration, la Ville continue le suivi d'importants chantiers, comme les aménagements des arrières de la Résidence de l'Europe avec la création d'un parc et de deux zones de stationnement végétalisées et arborées. Mais il y aura aussi des chantiers de voirie à

réaliser sur l'ensemble de la ville à l'exemple de la nouvelle piste cyclable Vélo Plus, la poursuite de la végétalisation des rues ou encore la dé-simperméabilisation des places de stationnement.

QUEL MESSAGE SOUHAITERIEZ-VOUS ADRESSER AUX MONSOIS ?

Ces travaux sont évidemment nécessaires et je tiens à remercier les Monsoises et les Monsois pour leur patience. Nous avons conscience que ces travaux impactent les habitants avec des nuisances fortes : bruit, poussière, difficultés temporaires de stationnement... C'est pourquoi, avec la maire, nous avons voulu rencontrer les habitants afin d'échanger, d'écouter et de répondre à leurs attentes lors des Samedis de la Rénovation Urbaine en septembre. Cela nous a permis d'expliquer les objectifs portés par la Ville ; le principal étant l'amélioration du cadre de vie des habitants avec une ambition environnementale très forte pour s'adapter au changement climatique. ■

LE STADE FÉLIX PELTIER S'ÉVEILLE

Après des années de travaux, c'est un bel endormi qui se réveille. Le stade Félix Peltier a été inauguré officiellement samedi 19 septembre en présence des partenaires du projet. Les clubs sportifs vont pouvoir faire revivre ce stade situé en plein cœur de ville, rue Bossuet.

C'est non sans émotion que Diana Da Conceição, maire de la Ville a officiellement inauguré le stade Félix Peltier samedi 19 septembre, en présence des partenaires du projet, des élus et des sportifs qui font vivre le stade. « C'est l'aboutissement d'un projet rêvé parfois et décidé un jour », en saluant son prédécesseur Rudy Elegeest et Sylvie Ansart, qui a porté en tant qu'adjointe aux Sports ce projet de rénovation. Avec de grandes ambitions : offrir aux Monsois un équipement de proximité sûr et disponible à l'année malgré les intempéries, accueillir des compétitions de niveau 4 telles que le championnat national, sécuriser et pérenniser l'accueil des établissements scolaires ou encore inscrire l'opération dans une logique de développement durable (éclairage, matériau, etc.). Au total, le stade aura coûté 5,6 millions d'euros, financé avec le soutien de l'État (1,79 million d'euros), la Métropole Européenne de Lille (1,73 million d'euros) et le département du Nord (450 000 euros). L'inauguration célébrait la renaissance du bâtiment mais aussi ce qu'il apporte comme le plaisir du sport, le lien social, le vivre-ensemble et « tout ce qu'on y trouve : des amis, une place quelque part, des rendez-vous auxquels on appartient », a conclu Sylvie Ansart. ■



Accessible rue Bossuet, le stade Félix Peltier est désormais ouvert pour les clubs qui y pratiquent football, athlétisme. Le bâtiment comprenant logement de gardien, vestiaire, club-house et tribune a été réalisé par le cabinet d'architectes **atelier ma**



Covid, conflits, pénuries... ont eu pour conséquence le ralentissement des phases de travaux qui ont couvert tout un mandat de Rudy Elegeest et de celui de Diana Da Conceição.



Les plaques officielles fixées sur la tribune ont été dévoilées par Pierre Molager, secrétaire général de la préfecture du Nord, Diana Da Conceição, maire, Matthieu Corbillon, vice-président de la MEL, Franck Duhamel, conseiller municipal délégué aux Sports et Sylvie Ansart, ancienne adjointe déléguée aux Sports.



Pour célébrer ce moment, Clem Keym, quadruple champion de freestyle football a fait une démonstration enchaînant figures acrobatiques, équilibre et jonglage sans faire tomber le ballon de football.



Que serait le stade sans des joueurs et des supporters qui l'animent ? L'inauguration s'est clôturée avec le premier match de championnat de l'équipe des U15 du FC Mons joué face au club de Fives. Les jeunes sportifs se sont bien démenés avec comme résultat 2-2.

STADE PELTIER : MODE D'EMPLOI



Le stade Peltier possède différents espaces sportifs employés par les clubs sportifs et les établissements scolaires voisins.

L'accès au stade enherbé et aux vestiaires est réservé aux entraînements et aux matchs du club de football FC Mons.

L'accès à la piste du stade Peltier est quant à lui possible dans le cadre d'une adhésion au club Mons Triathlon, et ce, sur des créneaux spécifiques le matin, le midi et en soirée. L'accès à la piste ne donne pas accès aux douches ni aux vestiaires du stade. ■

Pour tout renseignement complémentaire ou pour connaître les modalités d'adhésion et les créneaux disponibles, vous pouvez contacter le club Mons Triathlon au 06 08 17 36 99 et/ ou par mail à mons.triathlon@gmail.com

**FRANCK
DUHAMEL**



**CONSEILLER DÉLÉGUÉ
AU SPORT ET À LA POLITIQUE
SPORTIVE**

« Nous avons inauguré ce superbe équipement, un projet porté avec détermination par ma prédécesseuse Sylvie Ansart pendant plus d'un mandat. Equipement central de la ville, le stade Félix Peltier retrouve toute sa place dans la vie monsoise et contribuera pleinement à faire vivre le sport, les rencontres et la convivialité au cœur de notre ville. »

REGARD DANS LE RÉTROVISEUR

Le service des Archives de la Ville nous fait découvrir deux photos anciennes, témoignages de l'histoire du stade né en même temps que le développement urbain de la ville accompagné par Félix Peltier.



Sur cette photo, on découvre Félix Peltier, maire de Mons en Barœul de 1957 à 1970, chapeau sur la tête et ballon au pied, échangeant quelques passes avec un joueur de football au stade de Lattre de Tassigny. Avocat au barreau de Lille, premier adjoint puis maire, c'est sous son mandat que la ville connaît une profonde transformation urbaine : la commune, encore largement rurale au début des années 1950, entre dans une phase de développement très important. Le stade lui rend hommage en portant son nom. ■

Quelques années plus tard, le stade Félix Peltier s'inscrit dans la transformation urbaine du paysage monsois. Construit pour l'essentiel dans les années 1970, l'équipement est doté d'une tribune et situé en plein cœur de la ville. Il devient un lieu emblématique de la vie sportive locale dans lequel on pratique : football, athlétisme, activités scolaires et associatives... Plusieurs générations, soit des milliers de Monsois, pratiquent leur sport, encouragent leurs équipes et partagent des moments de ferveur autour du stade. ■



"À L'OCCASION" RÉINVENTE LE CAFÉ DE QUARTIER

Situé 32 avenue Robert Schuman, le café "À l'occasion" a ouvert ses portes le 2 octobre. Marie-Laure Clet, à l'origine du projet, souhaite que les Monsois s'approprient ce lieu culturel pour que les activités se fassent par et pour les habitants.



Dès l'origine, Marie-Laure Clet, administratrice de la coopérative **À l'occasion**, a monté son projet, entourée de toute une équipe. Des contributeurs l'ont aidée à faire naître ce café situé au pied de la résidence de l'Europe.

Une lumière de plus s'illumine depuis octobre dans les locaux commerciaux au bas de la résidence Europe. Le café À l'occasion a été inauguré joyeusement en fanfare et spectacle début octobre. Il propose désormais un nouveau lieu pensé par et pour les Monsois, avenue Robert Schuman. « J'ai fait pousser ce projet avec un collectif mais l'objectif, c'est que tous les habitants : enfant, personne âgée, en famille, seul, du Haut de Mons, du Bas de Mons, du Nouveau Mons... s'approprient ce lieu. En somme, on veut faire revivre l'idée du café de quartier », résume Marie-Laure Clet, administratrice du café.

BIEN PLUS QU'UN CAFÉ

Comment ? En proposant des idées d'activités culturelles, des expositions d'artistes, des ateliers de cuisine, des soirées humour, des petits concerts acoustiques, des blindtests... Le champ des possibles est gigantesque pour qui veut s'investir, passer des moments, animer le quartier... « Mais on peut aussi y venir et ne rien faire ou juste profiter du lieu », sourit-elle.

À l'occasion, c'est avant tout un café avec une petite restauration faite maison sur place préparée par le cuistot Éloïse. Miser sur le local et le bio était un incontournable pour le café tout en proposant des tarifs accessibles. « On accueille du mardi au samedi les clients pour un café, un goûter, un repas du midi ou un afterwork en début de soirée », détaille Marie-Laure Clet. Dans la pièce centrale, avec ces tons pastel et chauds et ces meubles chinés, une trentaine de convives peuvent être accueillis dans la pièce

principale. Expositions, produits locaux à emporter, jeux... tout est fait pour inviter les Monsois à prendre le temps, papoter, créer du lien. Une seconde pièce aménagée à l'arrière pourra, quant à elle, recevoir des enfants ou des ateliers.

Son expérience dans le milieu associatif dans le sac, cette Monsoise a vite trouvé une multitude de compagnons qui ont adhéré à ce projet de café pour tous et de partenaires pour aider à le faire naître. C'est d'abord le projet socio-culturel qui les a fédérés. « Mais pour rendre viable le projet, on a dû inverser la vapeur et passer d'une association à une coopérative, explique-t-elle. C'est un modèle d'entreprise qui permet de faire évoluer le projet avec des contributeurs qui peuvent être bénévoles, salariés, partenaires ou bénéficiaires. Ils ont également une voix qu'ils font valoir chaque année en assemblée. » Aujourd'hui, les noms des nombreux premiers contributeurs au projet se retrouvent inscrits sur le pilier... du bar. Et l'aventure ne fait que commencer pour le café qui invite tous les habitants à passer la porte... à l'occasion ! ■

À NOTER

Ouverture le mardi de 12h à 18h30, le mercredi et le jeudi de 10h à 18h30, le vendredi de 12h à 22h et le samedi de 10h à 22h. Vous pouvez suivre l'actualité de À l'occasion sur Instagram : @mons_alloccasion et en savoir plus en contactant l'équipe au **06 32 08 75 44**.

VIE SCOLAIRE

À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES ÉLÈVES

La BEPthèque fait sa deuxième rentrée scolaire. Cette expérimentation basée à l'école Montaigne offre aux enseignants la possibilité de s'outiller pour améliorer l'apprentissage et le bien-être des enfants.



Perrine et Karine sont les conseillères pédagogiques qui accueillent les professionnels dans cette salle remplie de ressources à l'école Montaigne. L'objectif est de repartir avec des outils, des conseils ou bénéficier de formations.

Les jambes qui s'impatientent et s'agitent sous les tables, les crayons mâchouillés en signe d'énervement, la paralysie face à plusieurs tâches à réaliser... Ces comportements, les enseignants et animateurs en sont régulièrement témoins dans leur classe. « Pour les aider à accompagner leurs élèves, nous proposons différents outils qui vont répondre aux besoins, à tous les moments de la journée, explique Perrine Chevalier, conseillère pédagogique de la circonscription Villeneuve d'Ascq Nord. Ce qui fonctionne bien, ce sont par exemple des coussins spécifiques pour permettre aux enfants de bouger sur leur chaise sans perturber la classe, la mise en place de mâchouilleurs au bout des crayons ou encore des sabliers pour gérer de manière confortable leur temps de travail. »

L'ensemble de ces ressources est réuni dans deux salles mises à disposition par la Ville à l'école Montaigne qui constituent la BEPthèque. « Tout comme une bibliothèque, elle rassemble des outils pour les Besoins Éducatifs Particuliers, adaptés en fonction de l'âge, de 0 à 17 ans », résume-t-elle. Ce matériel a été financé par la Cité Educative du Nouveau Mons. Les enseignants

des établissements élémentaires et maternelles du territoire concerné : Lamartine, Le Petit Prince, Anne Frank, Ronsard, De Gaulle et Montaigne, Les Provinces, Hélène Boucher, Reine Astrid ainsi que des collèges Descartes et Rabelais peuvent se rendre aux permanences des conseillères, chaque première semaine au retour des vacances. Ce matériel peut également être emprunté par les animateurs des accueils péri et extrascolaires des 9 écoles, des 2 collèges ainsi que par le Centre social Imagine et la Maison de quartier Caramel.

DES OUTILS EN DEHORS DE LA CLASSE

Expérimentées dans l'enseignement en éducation prioritaire, Karine Ducloy et Perrine Chevalier mènent depuis plus d'un an cette expérimentation éducative. Ces conseillères se sont formées et ont organisé les outils en 5 grandes catégories : aides scolaires et cognitives, sensoriel et calme, posture et motricité, structuration et aide visuelle, formation et autoformation. « Les enseignants repartent souvent avec plusieurs outils pour trouver le plus adapté. Il faut accepter que c'est à chaque fois du tâtonnement. Si

l'outil est adopté par l'enfant, il peut même l'emprunter pour la maison. On dresse alors une fiche de suivi pour accompagner la suite : est-ce que l'école investit dans cet outil, est-ce que ce sont les parents, est-ce que des structures peuvent aider à financer si le besoin relève d'un handicap..., poursuit Karine Ducloy. Nous proposons également des formations aux enseignants et animateurs concernés par des besoins particuliers à encadrer »

De cette expérimentation, la Ville, la Préfecture et l'Éducation nationale souhaitent que ces ressources soient essaimées et sortent du champ du handicap car, constatent les référentes du projet : « On a finalement tous des besoins, même adultes. ■

À NOTER

3 sessions de présentation de la Bepthèque seront organisées à destination des parents.

Plus d'information en contactant
cite.educative@ville-mons-en-baroeul.fr

QUATRE INFOS SUR LE PORTAGE DE REPAS

Depuis 40 ans, les "porteurs de gamelles", affiliés à l'association Mons Entraide, distribuent des repas à domicile. Plus qu'un repas, cette activité est créatrice de liens et rompt souvent avec l'isolement des personnes âgées bénéficiaires de ces repas à prix accessible.



Les usagers reçoivent un repas par jour, livré par les porteurs de gamelles.

À NOTER

Pour bénéficier des repas ou devenir bénévole, contactez le CCAS en appelant le **03 20 61 79 32** ou rendez-vous dans ses locaux à l'hôtel de ville.

Des difficultés pour cuisiner ? Se ravitailler ? À Mons en Barœul, un portage de repas à domicile existe depuis plusieurs années à destination des Monsois à l'âge de la retraite. Nous avons suivi les porteurs de gamelles lors d'une tournée.

NÉS EN 1987

Si le portage de repas existait bien avant les années 90, c'est à l'initiative d'un groupe d'amis retraités en 1987 que les porteurs de gamelles, ou PDG, sont nés. Rattachée à l'association Mons Entraide, cette activité s'est d'abord développée en liaison chaude. « Quand j'ai commencé il y a 19 ans déjà avec Philippe Camelot, les plats étaient préparés et on les livrait, chauds, dans des gamelles métalliques, comme celles de l'armée. D'où le nom : porteurs de gamelles », se souvient Michel Debacker, ainsi devenu "PDG".

80 REPAS PAR JOUR

Le nom de ces livreurs bénévoles a traversé les années mais pas l'allure des gamelles qui a bien changé. Pour respecter les mesures d'hygiène, les denrées sont désormais livrées dans le respect de la chaîne du froid. Le repas,

toujours en trois services avec entrée, plat et dessert, est préparé par le prestataire de restauration de la Ville. L'ensemble est contenu dans un sac isotherme dont la fraîcheur est maintenue au moyen d'un bloc réfrigérant.

Pour livrer ces colis, toute une organisation est mise en place. Le CCAS enregistre les demandes de repas et les informations nécessaires pour pouvoir les livrer. Le service restauration gère la répartition des commandes par secteurs, et les porteurs de gamelles s'organisent grâce à leur feuille de route pour livrer les repas avant 12h. En moyenne, 80 déjeuners sont portés à domicile du lundi au vendredi sur l'ensemble de la ville. Ces livraisons tiennent compte des régimes spécifiques : sans sel, sans sucre, sans viande, sans poisson, et couvrent également le week-end avec une double livraison possible le jeudi et le vendredi.

UN PEU PLUS DE 7 EUROS

Pour les usagers de ce service, le tarif de ce repas est un plus : environ 7 euros, auxquels il faut ajouter une compensation pour le déplacement des bénévoles. « Chacun utilise son propre véhicule, deux

fois par semaine », explique Monique Cayzele, la coordinatrice de l'action équipée d'une fourgonnette, pratique pour charger et récupérer les colis vides.

8 BÉNÉVOLES

Ancienne commerçante monsoise, Monique souhaitait « garder le lien avec Mons. Je suis heureuse quand je recroise d'anciens clients. Porter une gamelle, c'est plus qu'un repas. Pour les aînés, on est parfois la première personne qu'ils voient. On s'assure qu'ils vont bien. Il y a une relation de confiance qui se crée. En 15 ans, j'ai beaucoup d'anecdotes drôles à raconter comme cette fois où on m'a demandé combien je mesurais pour raccrocher le rideau d'une fenêtre », raconte-t-elle, le sourire imperturbable. Comme Michel Debacker et sa femme Christel le résumant : « On fait cela pour l'humain avant tout ! »

Depuis ses débuts, l'action a perdu de nombreux membres et l'équipe constituée de 8 personnes atteint ses limites. Chaque jour, 3 membres sont mobilisés. Et Michel d'inviter à rejoindre cette équipée de PDG : « On recherche toujours des bénévoles ! » ■

MOIS BLEU : DE LA DANSE POUR PETITS ET GRANDS

Une vingtaine d'événements étaient programmés dans le cadre du Mois Bleu, en octobre. Les aînés en âge de la retraite pouvaient participer à des activités aussi diverses que la danse sur chaise, en compagnie d'invités spéciaux : de jeunes enfants !



Des enfants de la maison de quartier Caramel participaient à cette activité amusante pour toutes les générations.

Des sauts de cabri, des voix de stentor, des invitations à danser... tout peut arriver lors d'une séance de Dans'Mouv ! Et c'est ce qui s'est déroulé sous les yeux ébahis d'Anaïs, l'animatrice de cet atelier très prisé par les aînés, mercredi 14 octobre à la résidence des Bruyères.

Forte de son succès en 2025, la danse sur chaise faisait de nouveau partie des choix parmi la vingtaine d'activités proposées par la Ville et le CCAS aux Monsois en âge de la retraite, à l'occasion du Mois Bleu en octobre. L'objectif ? Se déhancher un peu, mais pas trop, tout en s'amusant beaucoup sur des tubes musicaux durant une heure.

DES ACTIVITÉS AVEC LES ENFANTS

Depuis plusieurs années, certains événements sont organisés de façon à mixer les générations, grâce aux contacts noués avec les associations monsoises. Cette fois, ce sont des jeunes de la Maison de quartier Caramel de 2 à 10 ans qui passaient la porte de la résidence pour rejoindre des Monsois venus de l'accueil de jour Les Charmilles, de l'Ehpad Les Bruyères ou de la résidence autonomie Les Cèdres. Tous étaient heureux de pouvoir partager une activité avec des jeunes en âge d'être leurs petits-enfants. Une des raisons pour laquelle l'activité est plébiscitée.

Dans la pièce de vie des Bruyères, un joyeux cercle suivait ainsi scrupuleusement les indications simples et efficaces d'Anaïs. Chacun pouvait, à son rythme, se laisser porter par les morceaux rythmés de *Vous permettez monsieur ?* d'Adamo à *Magic in the air* de Magic System en passant par *Mexico* de Luis Mariano. Il y en avait pour tous les goûts et les envies ! Ainsi, on aura pu voir des participants se lever de leur chaise, danser, sauter ou encore pousser la chansonnette !

À chaque morceau, les mouvements de danse permettaient aux personnes âgées de dénouer leurs articulations en douceur : tantôt des vagues avec les bras, tantôt des pas vers la gauche ou vers la droite, toujours en rythme. La séance était assurément un moyen de faire du sport mais aussi une façon de stimuler la mémoire. Entre chaque morceau, Anaïs proposait un défi. Au risque d'avoir un gage, il fallait réaliser un geste pour un mot. Par exemple, applaudir deux fois pour le mot "enfant", lever les bras au ciel en entendant "joie" ou taper des pieds avec le mot "musique". Les consignes s'ajoutaient pour le plus grand bonheur des enfants, très réactifs. De quoi stimuler la tête et les jambes de façon ludique et créer des liens entre générations ! ■

DÉLINQUANCE : COMMENT LA VILLE AIDE À REMETTRE SUR LES RAILS

En tant que collectivité territoriale, Mons en Barœul travaille en partenariat avec les institutions judiciaires et propose des postes pour accomplir des travaux d'intérêt général. L'objectif ? Prévenir et lutter contre la récidive, et contribuer à la réinsertion sociale et professionnelle.



Jardinage, classement... la ville accueille des personnes pour effectuer des travaux d'intérêt général.

Face à un délit peu grave ou une contravention de 5^e classe, un tribunal peut proposer d'effectuer un travail d'intérêt général en guise de réparation. On vous explique comment la Ville contribue à cette question.

LE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, C'EST QUOI ?

Une personne poursuivie en justice peut se voir proposer un travail d'intérêt général ou TIG. En fonction du type d'infraction ou de délit, ce travail peut être effectué en peine principale, en peine alternative ou en peine complémentaire d'une durée allant de 20 à 120 heures pour une contravention et de 20 à 400 heures pour un délit. Il s'agit d'un travail non rémunéré qui est effectué avec l'accord du principal intéressé dans une association, un organisme privé chargé d'une mission publique ou d'une collectivité territoriale comme Mons en Barœul. Depuis son habilitation en 2001, la Ville travaille en effet en relation avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation et la protection judiciaire de la jeunesse.

DANS QUELS SERVICES DE LA VILLE EST-IL MIS EN PLACE ?

Le travail d'intérêt général est une disposition applicable pour les personnes de 16 ans et plus. À la mairie, il peut être accompli dans différents services. La Ville a réalisé un recensement des différentes tâches possibles : du jardinage au nettoyage des espaces publics en passant par le classement de documents. Ces possibilités de postes sont portées à la connaissance du juge de l'application des peines ou du juge pour enfants par le biais d'une plateforme numérique. Ce sont eux qui attribuent l'une de ces tâches aux personnes qui ont un TIG à accomplir.

QUELS OBJECTIFS SONT MENÉS PAR LA VILLE ?

Depuis 25 ans, la Ville intègre des personnes qui exécutent un travail d'intérêt général dans le cadre de sa politique de prévention de la délinquance. Le TIG apporte une dimension à la fois sociale et citoyenne à la peine. Ce travail contribue à la réinsertion sociale et professionnelle mais aussi à la réparation tout en participant à l'organisation de la structure d'accueil. ■

UNE AUTRE MISSION DU MAIRE : LE RAPPEL À L'ORDRE

Incivilités, conflits de voisinage, atteinte à la propreté, non-respect d'un arrêté du maire... sont autant de faits qui peuvent troubler la tranquillité de la ville. Face à ces questions d'ordre, de sécurité, de sûreté ou de salubrité publique, le maire peut mobiliser le rappel à l'ordre. C'est un outil prévu par l'article 11 de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. Cela lui permet d'organiser une rencontre avec l'auteur des faits et de lui rappeler la loi et les règles de vie en collectivité.

Pour cela, le maire doit au préalable porter la situation à la connaissance du Parquet. Après avis positif du Procureur de la République, l'édile ou son représentant peut alors convoquer la personne qui a troublé l'ordre public. Si l'auteur des faits est mineur, les parents ou responsables éducatifs sont également destinataires d'une convocation et doivent être présents lors de cet entretien.

À l'issue du rappel à l'ordre, prononcé solennellement par le maire, une trace écrite est restituée au Parquet. ■

TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONIE : FIN DES ANCIENNES TECHNOLOGIES

Début 2027, les infrastructures cuivre utilisées pour la téléphonie ou l'ADSL ne fonctionneront plus. Il en va de même pour la réception de la télévision via le réseau câblé. Explications et démarches si vous êtes concernés.

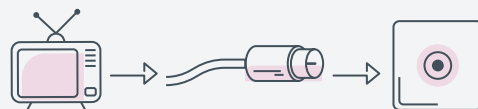
FERMETURE DU RÉSEAU CÂBLÉ LE 1^{ER} JANVIER 2027

Et vous la télévision, vous la recevez comment ? Car dès le 1^{er} janvier 2027, la réception de la télévision au moyen d'un câble coaxial ne sera plus maintenue.

Le câble coaxial, c'est quoi ? C'est ce câble à l'embout rond qui relie votre télévision à la prise adaptée, ronde elle-aussi. Déployé sur la ville de Mons en Barœul depuis 1987, le réseau câblé a permis aux habitants de regarder les chaînes de la télé durant 40 ans, malgré les tribulations de rachat des infrastructures et de modernisation de ce réseau.

C'est la fibre optique qui vient donner le clap de fin du réseau câblé de télévision. Déployée sur l'ensemble du territoire et sur Mons en Barœul, elle permet d'avoir accès via un abonnement fibre optique à un panel varié de chaînes de télévision. Cette infrastructure étant aujourd'hui considérée mature et fiable, elle peut désormais remplacer le réseau câblé qui sera débranché au 1^{er} janvier 2027.

Si votre télévision est encore branchée au moyen d'un câble coaxial, cela signifie que vous ne recevrez plus les chaînes de télévision. Cependant, vous avez peut-être déjà une box internet



Ce branchement prend fin en janvier 2027.

pour vos usages de téléphonie ou internet. Dans ce cas, il faudra vous rapprocher de votre opérateur pour étendre votre abonnement à la réception de chaînes de télévision.

LA SOLUTION : LA BOX INTERNET OU UNE ANTENNE

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous rapprocher d'un des quatre opérateurs commerciaux qui pourra vous proposer un équipement tel qu'une box internet avec un abonnement vous permettant d'accéder à la télévision.

Autrement, votre équipement de réception de télévision peut être réadapté par un électricien. En branchant une antenne, vous pourrez recevoir les chaînes de la TNT et ainsi retrouver vos programmes télévisés habituels diffusés avec l'ancien réseau câblé.

Dans le cas où vous habiteriez un immeuble collectif, il faudra vous rapprocher de votre bailleur ou de votre syndic, qui vous indiquera quelle solution commune il peut apporter. ■

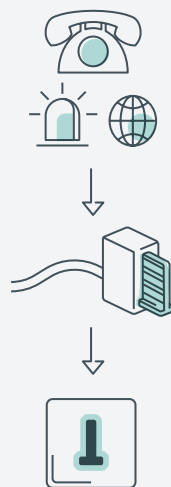
FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE LE 1^{ER} FÉVRIER 2027

La prise en forme de T aura vécu une longue histoire dans les foyers des Monsois. Fin janvier 2027, cette histoire prendra fin avec la fermeture des infrastructures en cuivre qui se sont déployées depuis les années 70 pour le téléphone, puis l'accès internet à haut débit ainsi que d'autres services de télétransmission tels que les interphones, les alarmes ou les appels malade...

Ce passage à la fibre optique entre dans le cadre du plan France Très Haut Débit du gouvernement. Il a pour objectif de généraliser la fibre optique sur l'ensemble du territoire. La commune de Mons en Barœul est quant à elle déjà totalement raccordée à la fibre optique.

LA SOLUTION : LA BOX INTERNET

Tous les usagers qui ont encore des appareils branchés sur des prises en forme de T devront avoir recours d'ici fin janvier 2027 à un nouvel abonnement utilisant la fibre optique. Il faudra vous rapprocher des quatre opérateurs qui commercialisent des offres sur la commune. ■



Ce branchement prend fin en janvier 2027.

À NOTER

Vous avez des difficultés pour effectuer ces démarches de changement d'opérateur téléphonique ou d'adaptation d'équipement de télévision. Vous rencontrez une difficulté technique ?

Contactez le **03 20 61 78 98**

FAIRE RENAIÎTRE LA PASSION DU PING-PONG CHEZ LES JEUNES

Le club Mons Tennis de Table renoue avec la formation pour les jeunes. Depuis septembre, un entraîneur encadre les enfants dès 6 ans, deux fois par semaine, à la salle Montaigne.



L'entraîneur donne les bases à un groupe d'une dizaine d'enfants de 6 à 15 ans.

Depuis septembre, des nouveaux créneaux de formation se sont invités dans les plannings du club Mons Tennis de Table. L'objectif ? « Donner la passion du ping aux jeunes », explique David Marescaux, président du club, lui-même embarqué dans l'aventure sportive depuis l'âge de 15 ans.

Les lundis soir et samedis après-midi, une dizaine d'enfants sont accueillis par un entraîneur, membre du club, qui les initie aux bases du ping-pong. Et ce n'est pas par des échanges de balles que le cours commence, mais plutôt « avec la maîtrise de son espace, de l'équilibre, de la raquette, de la balle ». Les jeunes sont invités à faire des petits exercices : « Pour l'équilibre, l'entraîneur leur demande de faire le tour de la salle en tentant de garder la balle sur la raquette. Pour le déplacement, deux bassines sont disposées sur la table et ils doivent faire

voyager une balle d'un récipient à un autre, le plus rapidement possible. Ils travaillent alors le pas de base : le pas chassé ! », décrit-il.

2027 : L'ANNÉE DES PROJETS

Dans l'histoire du club longue de près de 45 ans, des formations pour les jeunes ont existé mais le format a disparu au fil des années. Pour le président, « l'année 2027 est celle des projets ! D'abord avec une redynamisation de l'image du club et avec la formation pour les jeunes », détaille David Marescaux. Pour Mons TT, il était primordial de proposer une offre de formation pour les jeunes Monsois, comme cela peut se faire dans d'autres disciplines sportives. « On souhaite aussi transmettre la fièvre du ping aux enfants, les faire progresser dans ce sport et pourquoi pas les amener dans la compétition », appuie-t-il. Les adultes

ne sont pas oubliés avec un créneau de formation le lundi soir déjà bien adopté par les licenciés qui comptent plus de 60 compétiteurs de niveau départemental et régional.

Et David Marescaux de conclure : « Le ping-pong, c'est d'abord de la stratégie, du placement, des effets..., cela ne demande pas une force particulière. Et puis, le sport mélange filles, garçons, générations, un sport tout à fait mixte ! » ■

INTÉRESSÉ(E) ?

Les créneaux de formation enfants se déroulent le lundi de 17h à 18h30 et le samedi de 13h30 à 15h et pour les adultes, le lundi de 18h30 à 20h. Plus d'information en contactant le club par mail : club@monstt.fr

DES ATELIERS CCAS POUR VOUS ACCOMPAGNER



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose des ateliers en partenariat avec France Travail pour vous aider sur des thématiques telles que le handicap, le numérique ou la retraite.

- Atelier "Comment aborder son Handicap ?" Jeudi 5 novembre de 14h à 16h30.
- Atelier sur la thématique du Numérique : présentation de PIX, action de formation et ateliers, présentation de la Plateforme Dora... Jeudi 19 novembre de 14h à 16h30.
- Atelier sur la thématique de la retraite. Jeudi 3 décembre de 14h à 16h30.
- Atelier sur la thématique du handicap. Jeudi 17 décembre de 14h à 16h30.

Conditions pour participer à l'atelier : être inscrit à France Travail et s'inscrire auprès du CCAS pour l'atelier prévu. Contact par téléphone au 03 20 61 79 32 ou en vous déplaçant au CCAS.

Pour toute information, rapprochez-vous du CCAS, 27 avenue Robert Schuman ou en appelant au 03 20 61 79 32.

COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Vous avez l'âge de la retraite ? Vous pouvez bénéficier du colis de Noël mais aussi des animations associées. Pour vous inscrire, contactez le CCAS.

Pour toute information, rapprochez-vous du CCAS, 27 avenue Robert Schuman ou en appelant au 03 20 61 79 32.

FAUX DÉMARCHAGE : SOYEZ VIGILANTS



Démarchage téléphonique ou porte-à-porte... Face à ces intrusions qui peuvent être inquiétantes, voici quelques conseils.

Depuis août 2026, le démarchage téléphonique commercial est interdit pour tous les secteurs d'activité, sauf si l'entreprise a été sollicitée et a eu l'accord pour effectuer ce démarchage.

Les démarchages commerciaux doivent être déclarés au préalable en mairie pour éviter les fraudes. Un usager peut refuser le démarchage en le signalant clairement sur son domicile. S'il contrevient à ce refus, le démarcheur peut être sanctionné.

Vous avez été témoin d'une pratique frauduleuse ? Rapprochez-vous de la mairie, 27 avenue Robert Schuman ou contactez le 03 20 61 78 90.

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE



Depuis le 1^{er} septembre, la préfecture du Nord renforce les

mesures de sécurité concernant les usagers d'engins de déplacement personnel motorisés. Ainsi, le port du casque devient obligatoire pour les utilisateurs de trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards et monoroues, sur tout le territoire du département du Nord. Adoptez les bons réflexes pour votre sécurité en portant un équipement adapté.

LES TRAVAUX DE LA PISTE CYCLABLE VÉLOPLUS CONTINUENT



En novembre, les cyclistes pourront utiliser la piste sécurisée Vélo Plus de l'avenue des Acacias jusqu'à l'avenue Schuman. Les travaux de cette deuxième portion de voie portés par la Métropole Européenne de Lille se poursuivent cependant. Les travaux subissent des retards (canicule, livraison de matériaux). Une partie du parvis, en face de la résidence de l'Europe, a été transformée et permet d'accueillir la piste aménagée de manière à être séparée de la zone de stationnement par une rangée d'arbres. La création de cette piste ne supprimera pas de places de stationnement. Au contraire, de nouvelles places seront aménagées ponctuées de plantations. Vélo Plus prévoit un axe cyclable sécurisé reliant le pont du Lion d'or jusqu'au Fort de Mons. La dernière portion de piste prévue sur la commune jusqu'au Fort de Mons, sera programmée avec les travaux intégrés dans le Nouveau Programme de Rénovation urbaine. ■

Suivre la rubrique "Actualité" sur le site : monsensbaroeul.fr

MONS POUR VOUS, AVEC VOUS !

FAIRE BLOC AUTOUR DE NOS COMMUNS, FAIRE FORCE DE NOS DIFFÉRENCES

Notre ville, Mons-en-Barœul, puise son dynamisme et sa vitalité dans ce qui constitue son bien le plus précieux : sa population. Et la richesse de cette population, c'est la somme de ses différences qui nous enrichit tous.

Au cours des mois à venir, nous allons traverser une période pendant laquelle d'aucuns chercheront à fracturer, à opposer, à mettre en tension : les origines, les générations, les quartiers, certains feront feu de tout bois pour que chaque différence devienne un conflit. Le temps ne sera pas à la nuance : la caricature et la démagogie ne seront jamais loin.

Dans cette période, il faudra être certain que ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous sépare, il faudra se souvenir de la phrase de Saint-Exupéry :

« Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis ».

Chaque jour, la diversité des parcours, des cultures, des générations et des sensibilités qui composent notre population enrichit notre commune. Loin d'être des barrières, toutes les différences qui font la singularité des Monsoises et des Monsois sont une force immense. Elles ouvrent nos esprits, stimulent notre créativité locale et renforcent le lien qui nous unit. C'est cette mosaïque humaine qui donne à Mons en Barœul son identité si chaleureuse et solidaire.

Mais pour que cette diversité puisse s'épanouir, nous devons protéger le ciment qui nous rassemble : nos communs.

Défendre nos communs, c'est préserver, protéger et faire vivre nos services publics, nos écoles, nos parcs, nos complexes sportifs, nos espaces culturels et notre vie associative. Ce

sont ces lieux, ces moments d'échange, accessibles à toutes et tous sans distinction, qui permettent la rencontre et le partage et la majorité municipale reste pleinement engagée pour faire vivre et protéger ces piliers de notre quotidien.

Au fil de ces pages, de belles réalisations, de beaux événements, de magnifiques projets et des initiatives grandes et petites, mais toutes importantes, témoignent d'une vision commune et d'un projet : Le vivre ensemble.

En prenant soin de ce que nous avons en partage et en valorisant la richesse de nos différences, nous ne faisons pas que vivre côte à côte : nous faisons bloc et nous avançons ensemble. C'est ainsi, unis et fiers de notre pluralité, que nous continuerons à bâtir un Mons en Barœul plus fort, plus juste et résolument tourné vers l'avenir. ■

Pour le groupe de la majorité municipale

LA NOUVELLE MONS

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

L'actualité nous rappelle quotidiennement l'impact des politiques nationales sur notre quotidien : chantage à la dette et austérité généralisée, gel du point d'indice des fonctionnaires, abandon de l'éducation nationale, de l'hôpital, de la justice et des services publics en général.

Reculs également sur la sécurité sociale, l'assurance maladie et l'assurance chômage, et un transfert massif de la richesse collective vers le secteur privé et les grandes fortunes, dont quelques-unes possèdent quasiment tous nos médias.

Et pour seule réponse de nos gouvernants, le mépris et une répression de plus en plus violente, dont nos enfants ont pu faire la triste expérience dans leur chair ces dernières semaines. Eux qui doivent déjà vivre avec l'angoisse de l'effondrement climatique, le chômage de masse et la montée des autoritarismes comme seules perspectives d'avenir.

La mobilisation de chacune et chacun au quotidien est indispensable pour construire un futur plus désirable, et la jeunesse peut être fière de la combativité et de la solidarité qu'elle a exprimées.

Mais ne négligeons pas le pouvoir des urnes pour chasser les fossoyeurs de notre

modèle social et mettre un coup d'arrêt aux fascistes et racistes qui aspirent à les remplacer, avec leur bénédiction de moins en moins dissimulée.

La 1^{ère} étape est de vérifier votre inscription ainsi que celle de vos proches sur les listes électorales de notre ville et de faire le nécessaire pour faire entendre votre voix en avril prochain.

En mairie ou sur le site <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Au vu des enjeux pour les Monsois.es, nous appelons la Ville à faire plus que le minimum pour informer et encourager à cette inscription. ■

MONS CITOYENNE 2026

SOUTIEN INDÉFACTIBLE À LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

La liberté associative est un pilier de notre démocratie et, tout le monde le reconnaît, les associations jouent un rôle majeur dans notre société. Pourtant, depuis plusieurs années, les associations sont soumises à un contexte de plus en plus défavorable : baisse des financements publics, contraintes juridiques (comme le contrat d'engagement républicain), et contraintes économiques (inflation, baisse de l'emploi associatif, etc.).

Il est important de rappeler ce contexte pour mesurer le rôle de la commune pour soutenir la vie associative locale, l'encourager et accompagner son développement. Dans notre ville, avec un secteur prioritaire en Politique de la Ville, c'est d'autant plus essentiel : à Mons, plus encore qu'ailleurs, il faut se féliciter du dynamisme associatif local. C'est un atout extraordinaire pour la ville et ses habitants.

Nous soutenons l'autonomie de gestion des associations. Le rôle de la mairie est de les accompagner

au mieux pour permettre le développement de leurs projets.

Nous faisons le vœu auprès de la majorité municipale du respect des « 12 engagements pour soutenir le tissu associatif local » du Mouvement associatif.

Au nom de cette approche (plus de détails sur <https://lemouvementassociatif.org>) nous serons toujours à l'écoute des associations monsoises. ■

Norah El Idrissi, Freddy Bouttier et Céline Scavennec

11 NOVEMBRE À 11H COMMÉMORATION

> **MONUMENT AUX MORTS**
Une cérémonie de Commémoration de l'Armistice de la Première guerre mondiale sera organisée par la Ville à la mémoire de tous ceux qui se sont battus pour la liberté.

14 NOVEMBRE DE 14H À 17H SAMEDI, ÇA ME DIT : DES BULLES DE BD

> **BIBLIOTHÈQUE DU FORT**
Fan de BD ? La bibliothèque vous propose ses coups de cœur et vous invite à un atelier pour créer sa propre planche de BD, encadré par l'illustrateur Florianausaure.

Gratuit. Informations par
tél. : 03 20 19 11 11 ou par mail :
bibliotheque@ville-mons-en-baroeul.fr

14 AU 21 NOVEMBRE SEMAINE CULTURES DU MONDE

> **ESPACE CULTUREL ALLENDE**
Durant une semaine, voyagez au travers des cultures avec des événements musicaux à ne pas manquer :

- 14 novembre à 20h : **Bal cubain** avec **Rayo de Son** avec une initiation aux danses latines dès 14h30.
- 18 novembre à 15h : Un conte africain intitulé **Cache-cache avec la Grande Dame** donné par la Cie Les Margouillats.
- 21 novembre à 20h : Concert électro/musique du monde par **Orange Blossom**

Bar et petite restauration sur place.
Réservation : billetterie-allende.mapado.com, par tél. : 03 28 77 44 35 ou par mail : reservation@monsensbaroeul.fr

21 NOVEMBRE et 5 DÉCEMBRE RENDEZ-VOUS DE LA PETITE ENFANCE

> **GROUPE SCOLAIRE MONTAIGNE**
Participez à un atelier de motricité avec votre enfant et échangez avec des professionnels de la motricité.

Gratuit. Information et inscription sur :
www.monsensbaroeul.fr/agenda

4 DÉCEMBRE À 19H30 CONCERT DES JOUETS

> **ESPACE CULTUREL ALLENDE**
Les élèves du Conservatoire se mobilisent au profit des associations caritatives monsoises, en partenariat avec le CCAS.

Bar et petite restauration sur place.
Réservation : billetterie-allende.mapado.com, par tél. : 03 28 77 44 35 ou par mail : reservation@monsensbaroeul.fr

5, 6, 12 ET 13 DÉCEMBRE TÉLÉTHON

Participez aux différents événements organisés au profit du Téléthon par les associations monsoises.

> **Samedi 5 décembre**
- Compétition de judo | salle Rabelais, de 14h à 17h organisé par le Judo Club de Mons (adulte : 2€, famille : 5€).
- Soirée dansante Années 80 avec buffet froid, boisson et dessert | salle Marie Curie, à 19h30, organisée par MVV (Adulte : 22 €, enfant moins de 12 ans : 12 €). Pré-réservation au 06 60 32 43 63.

> **Samedi 5 et dimanche 6 décembre**
Matches de handball ouverts au public | salle de Lattre de Tassigny organisés par Mons'port Handball dès 14h.

> **Dimanche 6 décembre**
- Vente de porte-clés, boissons et gâteaux | piscine, de 10h à 12h organisée par ADSM
- Vente de porte-clés et produits Téléthon | Salon de Noël, salle du Fort, de 10h à 16h
- Final avec la chanteuse Laura organisé par Mons une ville à vivre et spectacle de danse par MC Danse | salle Marie Curie, de 15h30 à 18h.

> **Dimanche 12 et 13 décembre**
- Tournoi de Badminton organisé par l'A.B. Monsoise (entrée libre).

5 ET 6 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Samedi **DE 10H À 21H**
Dimanche **DE 10H30 À 18H**

> **SALLE DU FORT**
Des idées de cadeaux, vous en aurez à foison en vous rendant au marché de Noël organisé par l'association l'Acte. Créations artisanales, gourmandises de Noël, jeux, démonstrations, dégustations... Un prélude aux festivités de Noël qui fera même venir une superstar : le père Noël !

MARCHÉ DE NOËL Samedi **DE 14H À 17H**

> **LES CÈDRES**
Confiseries et confections faites main seront proposées durant ce marché de Noël !

17 DÉCEMBRE À 20H GOTAINER RAMÈNE SA PHRASE

> **ESPACE CULTUREL ALLENDE**
Du théâtre musical spectaculaire, innovant et drôle servi par un Richard Gotainer épatant qui donne très généreusement libre cours à sa gourmandise des mots !

Bar et petite restauration sur place.
Réservation : billetterie-allende.mapado.com

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
SUR NOTRE SITE
ET NOS RÉSEAUX



monsensbaroeul.fr

NOV.>DEC. 2026

AGENDA



L'ACTE vous invite à son

MARCHÉ DE NOËL



Rendez-vous
Salle du Fort

4 rue de Normandie

Nous vous attendons
nombreux !



Les 5 et 6 décembre 2026

Samedi 10h - 21h / Dimanche 10h30 - 18h



Retrouvez **60 exposants** et profitez
d'un **espace restauration** au profit
de notre association !

Avec le soutien de

VOUS ÊTES BIEN À
**MONS
EN BARCŒUL**